



MODALITES DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

Lyon – France le 3 septembre 2010 – L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'ATARI se tiendra sur première convocation, le lundi 20 septembre 2010 à 8h30 aux bureaux parisiens de la Société, 78 rue Taitbout, 75 009 Paris. **Cette assemblée ne pourra très probablement pas délibérer valablement à cette date faute de quorum et elle sera donc convoquée en seconde convocation le jeudi 30 septembre 2010 à 17h00 à Eurosite Liège 7, rue de Liège 75009 Paris - FRANCE.**

Un avis de convocation comportant la présentation des résolutions soumises au vote de l'Assemblée sera adressé aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif et mis à la disposition des établissements teneurs de comptes titres pour les actionnaires au porteur. Cet avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 3 septembre 2010.

L'avis de convocation, ainsi que le Document de référence 2009-2010, sont disponibles sur le site Internet <http://corporate.atari.com>. Les documents et renseignements devant être mis à la disposition des actionnaires préalablement à une assemblée conformément au Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

* * *

A PROPOS D'ATARI

Le groupe Atari est créateur, producteur et éditeur de logiciels de divertissement interactifs pour toutes les plateformes clefs, dont le « online » (en ligne) (jeux « casuels », sociaux et MMO – « Jeux en ligne massivement multi joueurs »), les ordinateurs personnels, les consoles Microsoft, Nintendo et Sony et les « smartphones » (iPhone, plateformes Android et les RIM).

Atari bénéficie de sa marque connue dans le monde entier et de son catalogue étendu de jeux populaires constitué de franchises classiques (Asteroids®, Centipede®, Missile Command®, Lunar Lander®) et de franchises originales (Test Drive®, Backyard Sports®, Deer Hunter®, Champions) détenues par elle, et de franchises de tiers (Ghostbusters®, Rollercoaster Tycoon®, Dungeons and Dragons®, Star Trek®).

www.atari.com

© 2010 Atari Europe SASU. Tous droits réservés. La marque Atari et le logo sont la propriété d'Atari Interactive, Inc.

Pour plus d'informations, contacter :

Relations investisseurs

Alexandra Fichelson
Secrétaire général, Atari
Tel +33 (0) 4 26 68 93 59
alexandra.fichelson@atari.com

Relations presse

Calyptus
Marie Ein – Alexis Breton
Tel + 33 (0) 1 53 65 68 68
atari@calyptus.net